

Dossier de presse

# MOBILISATION NON À LA TAXE PL

# NON À UN NOUVEL IMPÔT !



# CONTEXTE

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) souhaite mettre en place dès 2027, une taxe sur les poids lourds, aussi appelée R-Pass. Cette taxe servirait à financer les infrastructures routières. Toutefois, l'objectif affiché est d'éviter le report des poids lourds étrangers vers les autoroutes alsaciennes pour alléger la circulation.

Bien que cette proposition puisse sembler louable au premier abord, **elle engendrerait des répercussions néfastes sur l'économie locale, impactant tant les entreprises que le pouvoir d'achat des consommateurs alsaciens.** Selon les chiffres de l'ORTL, 85% du transport routier de marchandises dessert l'économie locale. Ainsi, l'Alsace deviendrait la principale contributrice de cette taxe pour une congestion routière quasiment inchangée.

D'après l'étude d'impact, la taxe aurait un effet « limité », mais en réalité, ses répercussions sont gravement sous-estimées. L'idée que 90 % des coûts pourront être répercutés sur les clients est de la pure fiction dans un marché européen ultra-concurrentiel où les marges sont très faibles. **Les transporteurs locaux, déjà affaiblis par les crises successives, risquent la faillite, et aucune mesure concrète n'est prévue pour les soutenir,** révélant un profond manque de préparation et de considération.

**La Fédération Nationale du Transport Routier FNTR Alsace, l'organisation professionnelle leader du transport routier de marchandises, ne laissera pas les entreprises mourir en silence.**

**Le 7 octobre, elle organise une mobilisation massive pour exprimer, haut et fort, l'opposition catégorique des transporteurs à cette taxe destructrice pour l'Alsace !**

# CHIFFRES CLÉS

**85 %**

des camions  
font du trafic régional

Source : ORTL

**89 %**

des biens en France sont  
transportés par la route

Source : SDES

**78 %**

des volumes sont acheminés  
sur - de 150km

Source : ORTL

**Si vous l'avez,**

c'est qu'un camion  
vous l'a apporté !

Le transport routier de marchandises,  
un acteur essentiel de l'économie alsacienne

Collecte initiale envisagée

**64 millions**

par an

Source : Collectivité européenne  
d'Alsace

**Nouvel impôt**

2027 = 64 millions  
et ensuite, 100, 150 millions...

La taxe poids lourds,  
un fardeau économique pour l'Alsace

# QU'EST-CE QUE LA TAXE PL ALSACIENNE AUSSI APPELÉE R-PASS ?

La taxe poids lourds est une nouvelle taxe souhaitée par la Collectivité européenne d'Alsace à partir de 2027. Elle vise à financer les infrastructures routières en imposant une taxe sur les camions. La collecte des fonds se fera grâce aux données satellites relayées par des dispositifs de géolocalisation installés dans les véhicules, permettant d'établir la facture.

La loi instaurant la taxe poids lourds est déjà votée. L'avenir de cette taxe est désormais entre les mains des conseillers alsaciens (également appelés conseillers cantonaux) puisqu'ils devront voter lors d'une délibération le 21 octobre prochain.

En instaurant cette taxe pour chasser les 3000 camions quotidiennement indésirables qui empruntent le réseau alsacien pour contourner la taxe allemande, c'est finalement toute l'économie alsacienne qui se retrouve bouleversée !

**Cette taxe entrainera donc des conséquences significatives tant pour les entreprises que pour les consommateurs...**

# QUELLES CONSÉQUENCES POUR L'ALSACE ?

## Coûts de transport en hausse

Les camions **seront tous soumis à la taxe poids lourds** ce qui entrainera des coûts supplémentaires non négligeables : 5 à 10% d'augmentation du coût du transport en fonction de la délibération de la Collectivité européenne d'Alsace.

## Injustice pour les producteurs et transporteurs locaux

Le trafic taxé sera essentiellement local car 78 % des volumes sont acheminés sur moins de 150 km (selon l'Observatoire Régional Transports & Logistique) !

Aucune alternative de proximité n'est réaliste sur cette distance. C'est injuste pour les producteurs et les transporteurs locaux !

## Fardeau fiscal pour les entreprises

Les entreprises ne devraient pas jouer le rôle de collecteur d'une nouvelle taxe, car cela engendre des complications avec les clients, entre autres pour la répercussion sur les tarifs.

La gestion interne de la taxe entraînera des coûts supplémentaires, notamment avec l'installation de matériel et des exigences administratives, telles que le contrôle des factures, la répercussion des coûts, la gestion de la trésorerie, et la problématique des impayés.

## Inefficace pour réduire le trafic routier

Cela ne réduira pas le trafic routier puisque le transport routier de marchandises répond à une nécessité économique :

**89 % des biens en France sont transportés par la route** (même ceux avec des plaques étrangères).

## Distorsion de concurrence

Nos produits fabriqués localement subiront l'effet de cette taxe à chaque étape de leur production, alors que ceux importés ne seront taxés que sur les derniers kilomètres. C'est la production locale qui sera la plus impactée. Derrière cette taxe « écologique » se cache en réalité une prime aux produits importés.

A la clé ? Des possibles défaillances avec, entre autres, des difficultés sur l'emploi.

## Réduction du pouvoir d'achat

Ces surcoûts ne pourront pas être absorbés par les entreprises. Elles seront contraintes de les répercuter. En fin de compte, c'est le consommateur qui paiera, réduisant encore son pouvoir d'achat en cette période inflationniste.

**Refusons une taxe poids lourds en Alsace : elle augmente les coûts, fragilise nos entreprises, ne résout pas le trafic, pénalise l'économie alsacienne, favorise l'importation, et réduit notre pouvoir d'achat.**

# MOBILISATION

## DU 7 OCTOBRE 2024

La FNTR Alsace explose de colère face au scandale que représente la mise en place de la taxe poids lourds alsacienne R-PASS. Ce n'est pas une simple taxe, **c'est une trahison**. Le secteur des transports en Alsace est en passe d'être exécuté par cette décision insensée et destructrice.

**Nous ne laisserons pas nos entreprises mourir en silence !**

- **Des impacts sous-estimés pour l'économie locale et les consommateurs alsaciens, une catastrophe assurée**

L'étude d'impact prétend que les conséquences seront limitées ? C'est un mensonge flagrant ! Ajouter une nouvelle charge fiscale, c'est littéralement étouffer les entreprises sous le poids des taxes. La Collectivité européenne d'Alsace ignore volontairement la réalité économique, tentant de maquiller cette attaque comme un ajustement minime. En vérité, cette taxe est **une bombe à retardement qui explosera au cœur même de notre économie locale et pénalisera le pouvoir d'achat des consommateurs alsaciens**.

- **L'illusion de la répercussion des coûts : une blague cynique !**

La Collectivité européenne d'Alsace ose prétendre que 90 % des coûts de cette taxe pourront être répercutés sur les clients. C'est une pure fiction !

Dans un marché où la concurrence européenne est féroce, où les prix sont déjà au plus bas, il est impossible pour les transporteurs alsaciens de répercuter le montant de cette taxe et des frais induits sans sacrifier leurs entreprises. Le transport routier est un secteur déjà fragilisé, où les marges sont extrêmement serrées. **Nous refusons de voir nos PME se faire massacrer au nom de calculs erronés et de promesses fantaisistes.**

- **Les transporteurs locaux condamnés à mort : c'est une exécution programmée !**

La Collectivité européenne d'Alsace elle-même admet que **pour les transporteurs locaux, les pertes seront inévitables**. Et elle s'en lave les mains. Comment peut-on accepter une telle iniquité ? Comment peut-on sacrifier, avec un tel cynisme, les entreprises qui sont le pilier de l'économie alsacienne ? Nous refusons d'être les victimes d'une politique aveugle et destructrice. La Collectivité européenne d'Alsace signe l'arrêt de mort de milliers d'entreprises. **Nous ne resterons pas les bras croisés face à cette extermination économique.**

- **Un mépris total pour le secteur : la Collectivité joue avec le feu**

Le mépris affiché par cette Collectivité atteint des sommets. **Aucune mesure concrète, aucun accompagnement, aucun plan de secours**. Tout ce que nous obtenons, c'est un vague appel à la vigilance, comme si nous devions simplement NOUS PRÉPARER À L'INÉVITABLE. C'est de la pure incompétence doublée d'un mépris indigne. Les transporteurs ne se laisseront pas abattre sans réagir.

La FNTR Alsace n'a **qu'une seule revendication : l'abandon total et immédiat de cette taxe criminelle**. La mise en place de la taxe poids lourds R-PASS signifiera la fin de milliers de sociétés alsaciennes. Nous exigeons que **ce nouvel impôt soit enterré avant qu'il n'enterre nos entreprises**.

- **Le 7 octobre : La révolte des transporteurs et du monde économique**

Face à cette menace, **la FNTR Alsace organise une mobilisation massive et déterminée le 7 octobre 2024**. Nous ne resterons pas les victimes silencieuses de cette injustice. Une opération escargot de grande ampleur avec deux convois est prévue à partir de 8h45 : l'un partira du nord de l'Alsace (Allée de l'Écoparc Rhénan à Reichstett), l'autre du sud (Pont d'Aspach à Burnhaupt), pour converger à Colmar devant la Collectivité européenne d'Alsace à 10h30. **Nous paralyserons le territoire pour que notre voix soit entendue.**

**Transporteurs, entreprises, citoyens, consommateurs : l'heure est à la mobilisation générale. La FNTR Alsace est prête à lutter, et nous ne permettrons pas à cette taxe de ruiner l'économie alsacienne.**

**Le 7 octobre, l'Alsace va se mobiliser contre ce nouvel impôt. Cette taxe doit disparaître !**

**TRANSPORT  
+ CHER  
= PRODUITS  
+ CHERS**



**SI VOUS L'AVEZ,  
C'EST QU'UN CAMION  
VOUS L'A APPORTÉ,**



**S'IL EST TAXÉ,  
VOUS LE PAYEZ !**

# PÉTITION CONTRE LA TAXE POIDS LOURDS

En mars, la FNTR Alsace avait lancé sa pétition « **NON à la Taxe Poids Lourds ! OUI au pouvoir d'achat des consommateurs !** ». Celle-ci est toujours disponible sur la page dédiée à la taxe poids lourds du site de la FNTR Alsace ou via le lien suivant : <http://fntr-alsace.fr/taxe-poids-lourds-alsace/>.

Elle vise à :

- **Sensibiliser le public** sur les impacts économiques et sociaux négatifs de la taxe sur les poids lourds.
- **Recueillir un soutien massif** de la population alsacienne et au-delà pour demander une révision de cette taxe.
- **Faire pression sur les autorités gouvernementales** pour reconsidérer et ajuster la politique de taxation des poids lourds.

**NON À LA TAXE  
POIDS LOURDS !**

**OUI  
AU POUVOIR D'ACHAT  
DES CONSOMMATEURS !**

# APPEL À L'ACTION

À travers ses actions, la FNTR Alsace espère que les Alsaciens prendront conscience des enjeux. Elle souligne que les répercussions ne se limiteront pas uniquement au secteur du transport routier, mais impacteront l'ensemble de l'économie alsacienne.

Toutefois, il est encore temps d'agir... La FNTR Alsace encourage vivement les citoyens et les médias à faire preuve de clairvoyance et à jouer un rôle crucial dans la diffusion d'informations justes. Elle souhaite que ces informations soient communiquées au plus grand nombre pour favoriser une communication transparente et éclairée.

**La FNTR Alsace invite tous ceux qui s'opposent à la taxe poids lourds à exprimer leur désaccord en signant la pétition.**

Elle considère cette mobilisation comme un moyen concret de manifester l'opposition collective et de sensibiliser davantage à l'importance de protéger l'économie et le pouvoir d'achat des Alsaciens.



**Pour signer la pétition,  
scannez ce QR code !**



## Contacts pour la presse

**Brigitte KEMPF**

Co-Présidente  
06 10 14 10 43

**David ROEMER**

Vice-Président  
06 03 78 47 88

**Marie FRICK**

Membre du Bureau  
06 26 90 53 27

**Séverine RICHART**

Membre du Bureau  
06 60 49 72 99

**Angélique VOGLER**

Membre du Bureau  
06 87 46 41 95

**Martine BENSA**

Secrétaire générale  
06 86 80 56 90



La FNTR Alsace est le syndicat territorial de la Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR), l'organisation professionnelle leader du transport routier de marchandises.



**FNTR Alsace**

[www.fntr-alsace.fr](http://www.fntr-alsace.fr)